

LADAUX

Mercredi 10 janvier 2024

RENDEZ-VOUS Gare de Bègles : 8h15 / Départ : 8h30

Itinéraire suggéré pour rejoindre le départ de la rando début de l'activité proposée par la RSB :

Rocade direction pont d'Arcins, prendre la sortie 22 A direction Latresne. D 19 jusqu'au 2ème rond-point de Latresne.

Puis à gauche Direction Latresne Cénac.

Au rond-point suivant prendre à droite D240 jusqu'à Cénac

Continuer sur la D240 jusqu'à Créon

A Créon traverser le village puis direction La Sauve, Sauveterre de Guyenne, à 3km tournez à droite direction **Targon**.

Traverser **Targon** et prendre direction Escoussan Cadillac D11.

Roulez 4 Km prendre au gauche D119 Cantois **Ladaux**.

Traverser le village de **Ladaux** et se garer à la sortie de celui-ci près du monument aux morts.

Soit un trajet aller-retour de 74 km

Ces informations sont prises sur Internet via Michelin

Covoiturage conseillé : 5€ / personne.

Parcours :

Parcours classique de l'entre deux mers peu de dénivelé dans un coin où nous sommes allés en 2018 Arbis et 2022 Ladaux.

21,6 km / 294m de dénivelé / 5h24 mn temps théorique de marche calculé pour une marche à 4,5km/h.

COVOITURAGE économique, écologique :

Il est autorisé par la **Fédération et notre Assurance** mais ne peut être organisé par le Club.

C'est un contrat entre le conducteur et les passagers. Celui-ci doit s'assurer que son contrat comporte la **Couverture des personnes transportées**.

Un **BAREME modifié en mars 2022**, de participation financière, vous est donné à titre d'information par le Club. Les tranches sont de 12 à 14 km pour tomber sur des chiffres entiers.

Ces montants ne peuvent être au-dessus des tarifs du code des impôts.

Prix de base : 0,28 € du Km à 4 personnes par véhicule y compris le chauffeur, soit les tarifs ci-dessous par personne.

de 1 à 21 km : 1 €	de 22 à 35 km : 2 €	de 36 à 50 km : 3 €	de 51 à 64 km : 4 €
de 65 à 79 km : 5 €	de 80 à 92 km : 6 €	de 93 à 107 km : 7 €	de 108 à 121 km : 8 €
de 122 à 135 km : 9 €	de 136 à 149 km : 10 €	de 150 à 164 km : 11 €	de 165 à 178 km : 12 €

Tél. portable :

Gérard GUIGNARD	06 76 52 79 67	Jean-Yves PRIOLEAU Président	jy.prioleau- rsb@orange.fr
-----------------	----------------	---------------------------------	-------------------------------

Les Animateurs doivent connaître les personnes présentes en répondant sur le mail rsbrandovingt@gmx.com selon les nouvelles règles applicables en 2021-2022 avant le lundi 14h.

en indiquant:

- je me rendrai directement au départ de la rando avec mon véhicule et j'accepte d'emmener les personnes dont le nom figure ci après.

Ou - je me rendrai au regroupement de la place de la gare de Bègles et je pourrai prendre X personnes.

Ou j'aurai besoin d'un chauffeur.

Nous précisons que ce n'est pas le club qui organise le covoiturage ni l'animateur référent. Par contre, ce sera aux présents à s'organiser seuls pour remplir les voitures.

Sur la fiche de trajet, il y a la distance d'indiquée et une approximation du temps de route.

En matière de règles sanitaires liées à la crise du COVID-19, les recommandations de l'Etat pour la pratique du covoiturage sont disponibles sur le site : <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>